

PARC EOLIEN DE THENNES

188 Rue Maurice Béjart – CS 57 392
34184 MONTPELLIER Cedex 4
Tel : 04 67 40 74 00
Fax : 04 67 40 74 05

Préfecture de la Somme
51 Rue de la République
80000 AMIENS

Objet : Demande d'Autorisation Environnementale Unique d'un parc éolien sur la commune de Thennes dans la Somme, par la société Parc Eolien de Thennes (Groupe VALECO)

Monsieur le Préfet,

En application des dispositions du titre Ier de l'ordonnance n°2014-355 du 20 mars 2014, de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 et des décrets n° 2017-81 du 26 janvier 2017 et n° 2017-82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'Autorisation Environnementale et conformément aux dispositions des articles R181-12 à R181-15 du Code de l'Environnement,

Je soussigné, M. Erick Gay, de nationalité Française, agissant en tant que Gérant de la SARL Parc Eolien de Thennes, dont le siège social est 188 Rue Maurice Béjart – CS 57 392 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4, ai l'honneur de solliciter **une Autorisation Environnementale Unique du parc éolien de Thennes**.

Cette demande vise la création d'un parc éolien constitué d'un poste de livraison sur la commune de Thennes ainsi de deux aérogénérateurs, **d'une hauteur hors tout de 149.4 m à 180 m et d'une puissance unitaire de 2.5 MW à 3,6 MW**.

Par ailleurs, comme le prévoit l'article R. 512-6 alinéa I-3 du Code de l'Environnement, il est demandé une dérogation d'échelle pour le plan d'ensemble établi à une échelle de 1/1500 au lieu de 1/200 que l'ensemble du périmètre puisse être perçu .

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses considérations.

M. ERICK GAY
Gérant de la SARL Parc
Eolien de Thennes

